

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

CRI DU CŒUR DE LA FFTNL POUR LA MODERNISATION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Saint-Jean, le 1^{er} décembre 2020 : La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) se joint à l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du pays pour lancer un cri du cœur à l'occasion d'une journée de solidarité nationale. Au terme d'une année qui a mis en évidence plus que jamais la vulnérabilité du français au pays, nous demandons que le gouvernement fédéral confirme un échéancier pour la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

« La loi actuelle permet d'ignorer les communautés linguistiques en situation minoritaire dans les ententes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, alors même que celles-ci concernent principalement les plus importantes préoccupations (Santé, Éducation, etc.) de nos concitoyens francophones dans leur vie quotidienne. » souligne madame Sophie Thibodeau, présidente de la FFTNL, avant d'ajouter *« Cette situation nous prive de nombreuses opportunités de développement et de vivre en français, car en se retrouvant par conséquent dans les mains de personnes n'ayant plus aucune obligation linguistique, ces fonds fédéraux ignorent ainsi souvent notre existence, nos besoins et nos réalités. »*.

La FFTNL est très inquiète qu'à 10 jours de la fin des travaux parlementaires avant les fêtes, le gouvernement n'ait toujours donné aucun signe de quand il compte déposer un projet de loi pour moderniser la Loi sur les langues officielles. La FFTNL craint qu'un projet de loi déposé trop tardivement ne puisse être adopté avant les prochaines élections.

« En novembre 2019, la lettre de mandat de la ministre des Langues Officielles édictée par le premier ministre Justin Trudeau précisait qu'un projet de Loi pour moderniser la Loi sur les Langues Officielles devait être déposé dans les 6 premiers mois du nouveau mandat. », mentionne ainsi madame Sophie Thibodeau, avant de compléter *« 12 mois plus tard, nous attendons encore, et la situation de fragilité du fait français au pays et à Terre-Neuve-et-Labrador ne nous permet plus d'attendre! »*

Les communautés souhaitent une Loi modernisée qui, notamment, établirait une autorité centrale chargée de voir au respect des obligations linguistiques dans tout l'appareil fédéral et éviterait les dérapages en matière de communications bilingues en situation d'urgence qu'on a vus dans les premiers mois de la crise de la COVID-19. Une Loi qui engagerait le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires à des efforts accrus de protection du français à la grandeur du pays. Elle éliminerait les obstacles à l'apprentissage du français langue seconde. Une Loi qui créerait un tribunal

des langues officielles afin que les citoyens et les citoyennes puissent facilement et rapidement obtenir justice pour des manquements à la Loi.

La FFTNL encourage les citoyens et les citoyennes à visiter le site noslanguesofficielles.ca pour écrire à leur député ou députée et leur demander d'agir maintenant pour la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

- 30 –

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador. Sa mission est de promouvoir la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador et de faciliter son développement.

Renseignements :

- Gaël Corbineau, directeur général
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
(709) 800-6200 Gael.Corbineau@fftnl.ca